

Campagne de fouille de sauvetage urgent

- Crans, août 1988 -

Les travaux de 1986 sur le site de Crans, parcelle dite "Les Etangs", nous avaient permis de découvrir une organisation de forme rectangulaire (34 m sur 17 m), constituée par des murs arasés. Situé sur la partie nord d'un "plateau-couloir", cet ensemble renfermait une petite butte supportant une plate-forme circulaire maçonnée, fouillée en 1971 et 1978. L'étude de la céramique découverte (cf Bulletin n° 8, mai 1988) prouvait, pour cette partie du site, trois époques d'occupation : Tène III, 1er-3ème siècles, 14ème-15ème siècles.

Il convenait de préciser à quelle époque appartenaient ces structures, et quelles étaient leurs fonctions. Pour cela, trois opérations furent engagées dans le cadre d'un sauvetage du site, toujours menacé par le remembrement.

1 - Le mur "nord 1", extrémité est

(dimensions du sondage : 3 x 2 x 0,60 m)

D'une largeur de 90 cm en moyenne, il est constitué de parements bien appareillés sans mortier, entre lesquels on trouve un remplissage de terre et de pierraille.

Pour bâtir ce mur, on a creusé une tranchée de fondation qui a traversé une couche de terre blanchâtre, vide de tout mobilier. On a ainsi ancré le mur sur la dalle calcaire en place, dont le pendage ouest-est a été rattrapé en diminuant à l'ouest le nombre d'assises (une seule, contre 3 à l'est, représentant 50 cm de hauteur).

Une couche d'occupation a pu être repérée contre l'extrémité est de ce mur. Elle se présente sous la forme d'une couche de terre noire d'une épaisseur de 30-40 cm. Elle est séparée de la couche de terre blanche par une couche intermédiaire ocre qui contenait des charbons de bois.

Le mobilier recueilli montre encore une fois plusieurs horizons chronologiques, sans qu'il soit possible de déterminer des niveaux. Des tessons ont été trouvés dans ce sondage :

- 1 tesson Tène III
- 11 tessons gallo-romains
- 11 tessons des 14ème-15ème siècles
- 1 tesson moderne (16ème-17ème s. ?)

auxquels il faut ajouter :

- l'extrémité brisée d'une arme d'estoc (fer d'épée, de dague ou de lance ?)
- quelques ossements
- un morceau de bois (planche ?) d'épicéa, de 60 cm de long, à section rectangulaire, trouvé à la limite inférieure de la couche d'occupation (soumis au C 14 ; les résultats ne sont pas encore connus)
- une graine de céréale carbonisée.

Il reste encore difficile de dater précisément ce mur ; cependant nous disposons de quelques éléments, notamment à propos de sa fonction :

- 1) sa construction soignée (travaux de fondation, parements bien appareillés) ne peut en faire un simple enclos à usage agricole.
- 2) la présence d'agrafes (clous sans tête, à pointe large et mince,

ayant une longueur standard de 4 cm), dont nous savons, grâce à l'étude de la butte sud, qu'elles appartiennent à des éléments de toiture, la hauteur du mur, conséquente par rapport à la largeur et à la qualité des fondations, permettent de penser qu'il appartenait à une sorte de "déambulatoire couvert", constitué avec les deux autres murs S1 et W1. On aurait voulu canaliser la circulation au sein de ce qui aurait été un sanctuaire (?). Cette hypothèse est renforcée par le plan non fermé, à l'est, de cet ensemble, la plate-forme circulaire devenant le but du déplacement.

3) la datation de ce mur ne peut être que déduite et approximative :
 - la présence de quelques pierres rubéfiées et de charbons de bois dans le remplissage du mur peut indiquer la récupération de matériaux sur la plate-forme circulaire proche. En effet, celle-ci a livré de nombreuses traces de feu. Or elle date, dans son dernier état, des 1^{er}-2^{ème} s. après J.-C.

- un tesson à couverture noire, trouvé dans l'assise de fondation, daté du 1^{er} s. avant J.-C. (ce tesson n'était pas en place, puisque situé sous la couche d'occupation, toutes époques confondues), des tessons gallo-romains appartenant à la même poterie, trouvés de chaque côté du mur, prouvent qu'il a été bâti sur un terrain déjà occupé au 1^{er} s. avant J.-C., et à la fin du 1^{er} s./début du 2^{ème} s. de notre ère. De ce fait, le mur peut dater des 2^{ème}-3^{ème} siècles.

2 - Tranchée nord-sud

On a vérifié, au moyen d'une tranchée reliant les murs N1 et S1, qu'il n'existait aucune construction centrale, hormis la plate-forme circulaire.

3 - La butte sud-est (dimension de la fouille : 5 x 12 x 0,70 m)

Cette butte domine à l'est le mur "sud 1" ; elle se situe contre la bordure est du "plateau-couloir". Elle porte au sommet une construction constituée d'une seule pièce de plan carré, dont les côtés mesurent 12 m. Les murs ont une largeur régulière de 70 cm.

La fouille n'a porté que sur le quart de la superficie de ce monument, dont on a dégagé l'angle sud-ouest. Le mur ouest n'a été reconnu que sur 6 m ; le mur sud, sur 8,50 m, son extrémité est, et l'angle attenant, ayant été détruits par un chemin agricole récent.

Le sol rocheux a été préalablement nivelé pour l'installation du bâtiment. Le tracé du mur sud a nécessité des travaux de fondation conséquents, vu le dénivelé de la dalle rocheuse (40 à 50 cm sur une longueur de 6 m) : on a écrêté le rocher dans la partie est, et constitué un lit de pose avec de gros moellons sans aucun liant, à l'extrémité ouest.

L'appareillage des assises de fondation (deuxième assise pour le mur sud) est formé d'un hérisson de pierres noyées dans un abondant mortier de chaux. La présence, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment, de pierres taillées, donnerait à penser que les assises supérieures étaient d'une facture plus soignée.

L'élément spécifique de ce bâtiment est constitué par un seuil large de 2 m, situé dans l'angle sud-ouest sur le tracé du mur sud. Il est matérialisé par 5 dalles bien taillées, dont l'une, accolée au mur ouest, fait saillie à l'intérieur de la pièce. Cette dalle est percée, en son extrémité, d'une cavité hémisphérique destinée à recevoir le gond d'un unique ventail. Ce seuil, contre toute attente, ne porte

aucune trace d'usure.

Le sol intérieur était recouvert d'une couche de béton de chaux, d'une épaisseur variant entre 4 et 8 cm, visible sur une surface de 8,80 m². Il serait donc possible que ce bâtiment eût reçu un dallage, qui, s'il arrivait au niveau du seuil, aurait eu une épaisseur de 8-9 cm.

L'étude stratigraphique du bord ouest de la butte montre la succession d'une couche d'humus épaisse de 10 cm, d'une couche de destruction ocre foncé de 40 cm, d'une couche d'occupation de 20 cm.

Le tracé des murs ne correspondait pas à la ligne de séparation des eaux de la butte : a-t-on voulu recouvrir le bâtiment ruiné, et réutiliser l'emplacement ainsi aplani ? La partie supérieure du bâtiment était-elle en pisé ?

A titre de comparaison, les murs de l'habitat du Mont Rivel ont une largeur de 50 cm, ce qui suppose pour notre édifice une élévation importante.

La céramique paraît peu abondante : 139 tessons, alors que la seule extrémité du mur W1, sur 11 m, en avait livré 154. La céramique gallo-romaine représente 43,74 % de ce total, la céramique de la Tène 33 % (ce qui est le plus fort pourcentage du site), la céramique médiévale, 14^{ème}-15^{ème} s., 22,30 %, soit en fait seulement 6 vases distincts. Ce mobilier provient essentiellement de l'extérieur de la pièce : il est recueilli pour les 3/4 à proximité de l'angle sud-ouest en contrebas et en face du seuil.

Là où la couche de terre avoisine les 60-70 cm, et contre le parement extérieur du mur ouest, cette disparité chronologique n'a plus cours : c'est à cet endroit que les céramiques les plus anciennes furent découvertes. Parmi elles, des fragments de récipients à très grande contenance (*dolia* ?).

Pour le métal, outre quelques éléments décoratifs en bronze, c'est la très grande concentration d'agrafes qui est remarquable : 368 pièces (contre 88 au total pour les murs N1, S1, W1), se répartissant entre le seuil et le centre de la pièce. La couverture de la toiture était donc constituée de bardeaux.

Il paraît prématuré d'avancer tant une datation qu'une fonction pour ce bâtiment avant l'achèvement de sa fouille. On peut, en l'état des travaux, émettre l'hypothèse suivante.

Première occupation de la butte vers -150, -50, époque où l'on aménage déjà le sol rocheux, comme le prouve l'existence de tessons de cette période, trouvés sous le béton de chaux gallo-romain.

Après la destruction probable d'un premier bâtiment dont nous n'avons encore aucune trace, on a construit aux 2^{ème} ou 3^{ème} s. l'édifice fouillé en 1988. La largeur du seuil, la hauteur des murs, le dallage (possible) du sol - alors que le rocher affleure en beaucoup d'endroits - en font un bâtiment très spécifique (temple ?). L'unique pièce, de 12 m sur 12, semble exclure l'habitat.

Ce dernier bâtiment a été détruit rapidement (aucune usure du seuil). Récupération des pierres et remblayage furent peut-être tardifs, comme le montrent les tessons médiévaux.

L'absence de couverture en tuiles reste problématique pour la période gallo-romaine. Versons à ce dossier le fait que le site gallo-romain d'Etupes (Doubs), occupé par une forge du 1^{er} au 4^{ème} s., n'a livré aucune tegula (cf article de G. Aime et P. Petit dans le Bulletin de liaison de la Direction des Antiquités de Franche-Comté, n° 13, janvier 1989 ; voir, d'autre part, l'article de M. Viala dans le présent bulletin). Certaines constructions ont donc gardé, en milieu rural, pendant la période gallo-romaine, des traits architecturaux typiques de l'Indépendance.

Notons que la butte sud a son pendant une trentaine de mètres plus au nord, où une butte identique porte une construction parfaitement semblable, reconnue par un sondage en 1982. Cette dernière avait subi une destruction de même caractère. On a donc un axe de symétrie qui, passant par la plate-forme circulaire maçonnée, ne concerne pas l'espace délimité par les murs N1, W1, S1.

Au terme de cette étude, il faut sans doute revoir la conclusion de notre article paru dans le bulletin précédent, Pour une approche de la céramique découverte à Crans (p.13) : Cette absence (de tegulae) nous amène à penser qu'il n'y a pas eu, dans l'Antiquité, occupation permanente". Au contraire, ce secteur fut parfaitement organisé par des constructions d'une ampleur certaine dont le caractère religieux est très possible, même si de nombreux débris d'armes sont attestés dans la zone sud. Il ne faut pas omettre, de plus, la présence à 20 m à l'est de l'ensemble, de la seule source du site de Crans.

Pour replacer cette structure très particulière parmi toutes celles qui ont été découvertes sur le flanc est de la Côte Poire, nous reprendrons la conclusion du rapport 1988 de M. Albert Girard :

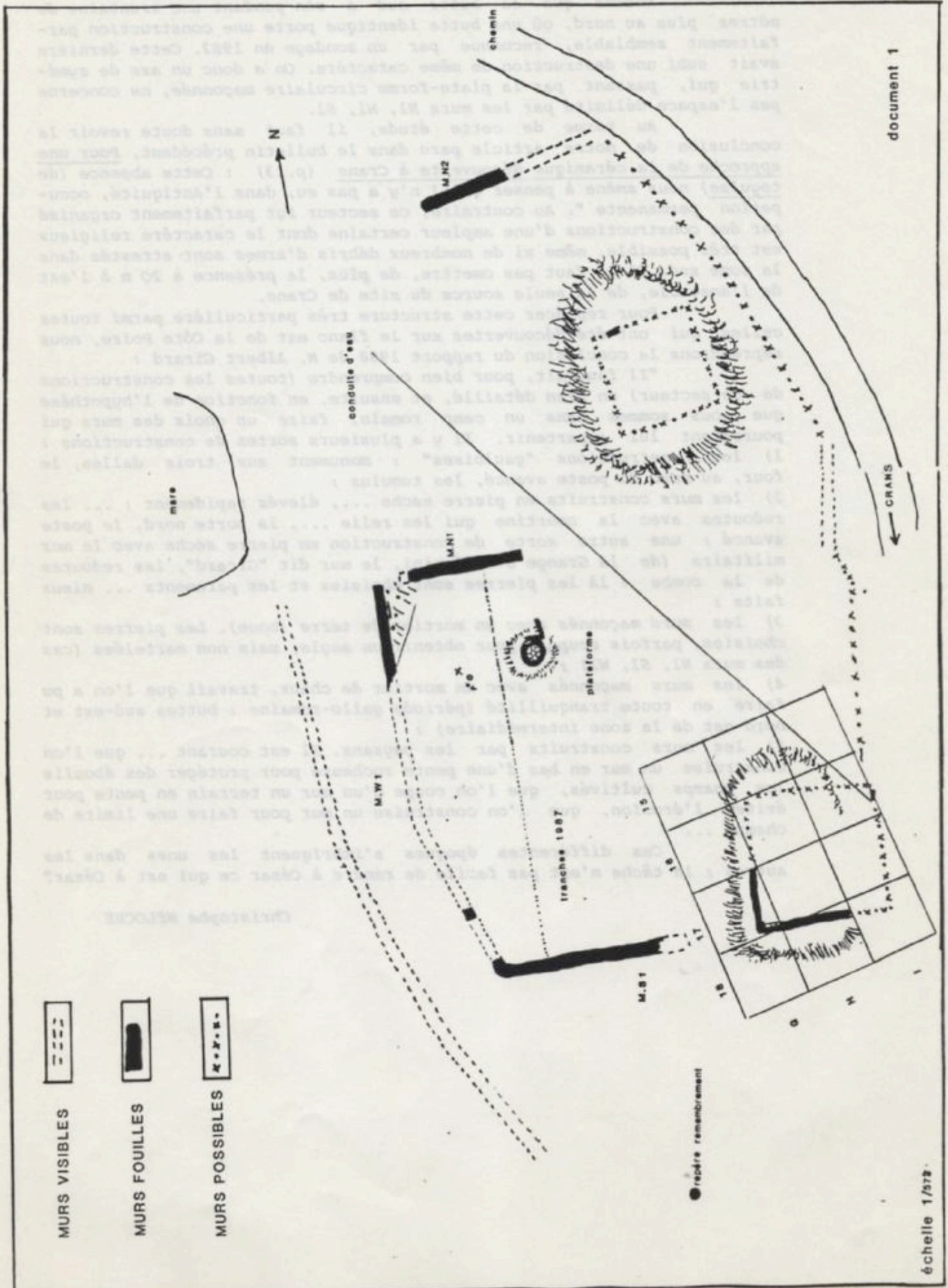
"Il faudrait, pour bien comprendre (toutes les constructions de ce secteur) un plan détaillé, et ensuite, en fonction de l'hypothèse que nous sommes dans un camp romain, faire un choix des murs qui pourraient lui appartenir. Il y a plusieurs sortes de constructions :

- 1) les constructions "gauloises" : monument aux trois dalles, le four, au nord du poste avancé, les tumulus ;
- 2) les murs construits en pierre sèche ..., élevés rapidement : ... les redoutes avec la courtine qui les relie ..., la porte nord, le poste avancé ; une autre sorte de construction en pierre sèche avec le mur militaire (de la Grange d'Aufferin), le mur dit "Girard", les redoutes de la combe : là les pierres sont choisies et les parements ... mieux faits ;
- 3) les murs maçonnés avec un mortier de terre (boue). Les pierres sont choisies, parfois coupées pour obtenir un angle, mais non martelées (cas des murs N1, S1, W1) ;
- 4) les murs maçonnés avec un mortier de chaux, travail que l'on a pu faire en toute tranquillité (période gallo-romaine : buttes sud-est et nord-est de la zone intermédiaire) ;
- 5) les murs construits par les paysans. Il est courant ... que l'on construise un mur en bas d'une pente rocheuse pour protéger des éboulis les champs cultivés, que l'on coupe d'un mur un terrain en pente pour éviter l'érosion, que l'on construise un mur pour faire une limite de champs ...

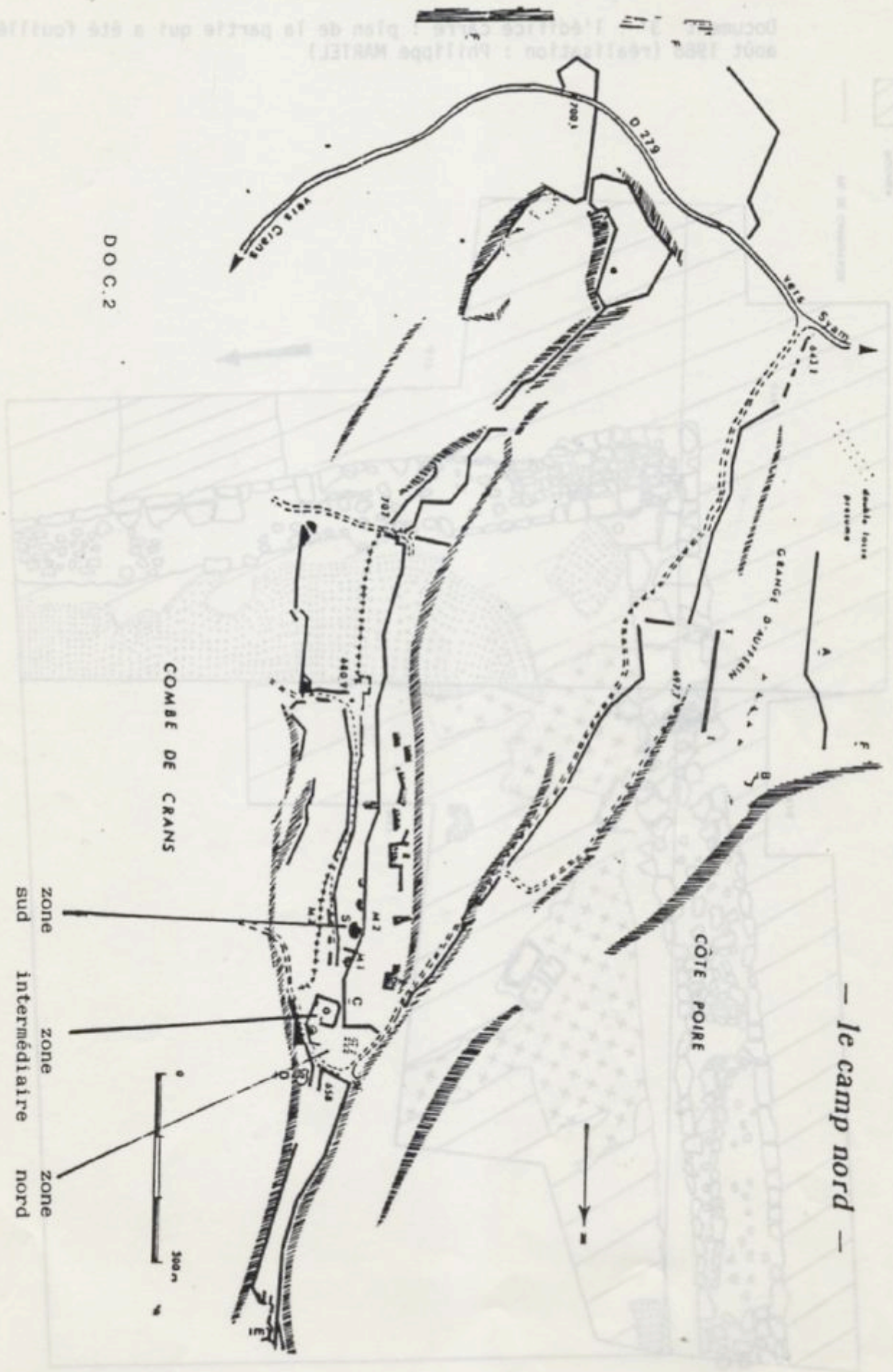
Ces différentes époques s'imbriquent les unes dans les autres ; la tâche n'est pas facile de rendre à César ce qui est à César"

Christophe MELOCHE

Document 1 : la partie fouillée en 1988 se trouve dans le rectangle carroyé.



Document 2 : situation de la fouille par rapport au camp nord.





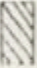



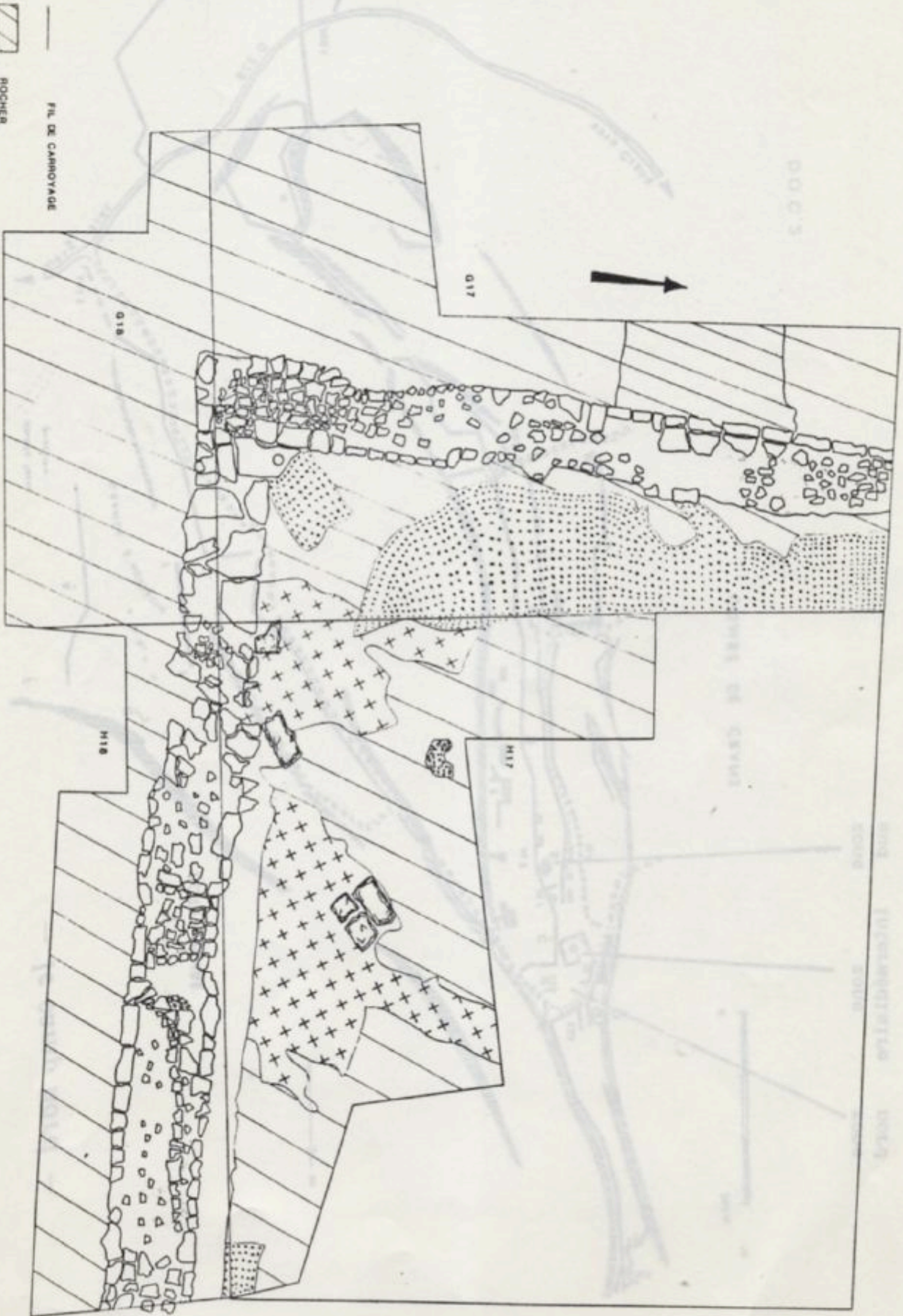
DOC.2

Document 2 : situation de la fouille par rapport au camp nord.
Sont 1985 (réalisation : Philippe MARTEL)

Document 5 : situation de la fouille par rapport au camp nord.

Document 3 : l'édifice carré : plan de la partie qui a été fouillée en août 1988 (réalisation : Philippe MARTEL)

-  CHAUX
-  CALLOUTISATIERRE
-  ROCHER
-  FIL DE CARRIAGE
-  SAILLIE ROCHERUSE
-  TUF



DOC. 3

Philippe
MARTEL